

Compte–rendu de la séance plénière du mardi 14 juin 2005 Ecole primaire, 39, rue des Trois bornes

Président de séance : Jean-Marie Barrault, adjoint au Maire du 11^{ème} arrondissement chargé de la Voirie, des Parcs et jardins et des Conseils de quartier

Elus municipaux:

Hervé Morel, Maité Errecart, Jean-Marie Barrault, adjoints au Maire du 11^{ème} arrondissement chargés des Conseils de Quartier.

Conseillers de quartier:

Jean-Jacques Beauvoir, Pascal Biehler, Mathilde Habrioux, , Elizabeth Thomas, Didier Berges, Philippe Wehrung, Michèle Jacquet-Egg, Michel Vion, Colette Albrecht, , Anne Dupuis, Monique Feldstein, José-Luis Fuentes, Riquier Jacqueline

Conseillers de quartier excusés :

Nicolas Thibault, Françoise Maguis-Smati, Jacqueline Poirier, Annie Dinon Thérèse Dellapina, Pierre Chassagne, Sébastien Allemand

Ordre du jour

I/ Gymnase de l'orillon : résultats du questionnaire

II/ La démocratie de proximité

- Pourquoi un conseil de quartier ?
- Quels projets pour le quartier ?
- Comment développer la participation ?

III/ Questions diverses

- Dénomination de la placette située entre les rues des Trois Bornes, Jean-Pierre Timbaud et l'avenue de la République
- La question de l'accès aux jeux des plus de 6 ans square Jean Aicard
- Le problème du respect par les cafés des espaces concédés sur les trottoirs et les placettes
- Le problème du bruit la nuit
- Actualités du Conseil de Quartier

...

M. Barrault, adjoint au Maire du 11^{ème} arrondissement chargé de la voirie, des parcs et jardins et des Conseils de quartier, introduit la séance.

M. Biehler, secrétaire de bureau du Conseil de quartier Belleville/Saint Maur, présente l'ordre du jour. Il explique qu'un questionnaire sur le gymnase de l'Orillon a été distribué aux habitants et qu'il va permettre à la commission sport de poursuivre le travail au sein du comité de pilotage pour le fonctionnement et les activités du gymnase.

M. Biehler informe que la deuxième partie de la séance portera sur un débat concernant la démocratie de proximité et que celui-ci va s'organiser en ateliers.

Il annonce ensuite l'agenda du Conseil de quartier pour le mois de juin :

- Samedi 18 juin 2005 : Printemps de la Démocratie Locale à Bercy au cours duquel sortira le premier numéro de « Cap Quartiers », le journal inter-Conseils de quartier.
- Mercredi 22 juin 2005 : Réunion inter-Conseils de quartier sur le PLU
- Jeudi 23 juin 2005 : Projection d'un documentaire sur l'histoire d'un immeuble de la rue Oberkampf
- Vendredi 24 juin 2005 : Réunion de la commission propreté

I/ Gymnase de l'orillon : résultats du questionnaire

M. Fuentes présente les résultats partiels du questionnaire qui a été envoyé aux habitants concernant le fonctionnement du gymnase de l'Orillon. Il explique que 450 questionnaires ont été renvoyés au Conseil de quartier et que seuls 260 ont été analysés pour l'instant. Une tendance s'en dégage :

- Un nombre équivalent d'hommes et de femmes a répondu au questionnaire. Les hommes ont en majorité moins de 25 ans et les femmes plus de 25 ans.
- Une demande forte pour utiliser le gymnase de 18h à 22h.
- Les hommes sont plus intéressés pour utiliser le gymnase les mercredi et les week-end, les femmes davantage en début de semaine.
- Une demande importante pour le basket et le football chez les hommes, pour la gymnastique et les arts martiaux du côté des femmes.

M. Fuentes précise qu'il y a beaucoup de propositions d'activités alternatives qui ne pourront pas être prises en compte par le gymnase lui-même.

Il explique que les remarques des riverains ont porté sur l'encadrement des activités et sur des questions de sécurité.

M. Biehler ajoute que ce questionnaire va être utile car c'est la première expérience de ce type sur le quartier. Cela pourra servir d'expertise aux services de la Mairie et à la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS).

M. Biehler précise qu'il existe une forte demande en équipements sportifs sur le quartier mais qu'il faut trouver un bon compromis dans l'utilisation de ce gymnase qui remplacera un Terrain d'Education Physique (TEP). Ces questionnaires pourront dans l'avenir constituer un excellent moyen pour analyser les souhaits des habitants, dialoguer et débattre à propos d'autres questions concernant le quartier.

M. Biehler remercie M. Allemand qui a traité informatiquement une partie des questions et M. Fuentes qui a analysé les résultats. Il rappelle également que le gymnase se situe à l'angle de la rue Desargues et de l'Orillon et qu'il est en phase de construction.

Débat

Une habitante demande où les questionnaires ont été distribués car elle n'en a pas reçu.

M. Biehler répond que les 7700 questionnaires ont été distribués par courrier aux habitants du quartier, entre la rue du Faubourg du Temple et la rue Oberkampf. Il ajoute que des questionnaires ont été distribués aux jeunes par l'intermédiaire de l'antenne jeune, de la DJS et des associations.

Une habitante a l'impression qu'une tranche de la population ne s'est pas beaucoup exprimée, notamment les jeunes filles du quartier. Elle pense que celles-ci auraient également besoin de cet équipement et qu'il faut anticiper les demandes.

M. Biehler répond que le questionnaire ne présage pas de l'utilisation du gymnase de l'Orillon et qu'il s'agit d'un outil de travail pour aider aux choix de son fonctionnement au sein du comité de pilotage.

Une habitante demande si le gymnase sera ouvert le soir et à quelle heure il fermera.

M. Freytag, Chargé de mission à la Mairie du 11^{ème} arrondissement, répond qu'en général, les gymnases ferment à 22h les soirs sauf le dimanche où ils ferment à 18h.

M. Biehler ajoute que les questionnaires ont été intéressants à dépouiller. Il propose à ceux qui le souhaitent de participer à ce travail, d'autres peuvent aussi rejoindre les commissions.

Une habitante demande quand le gymnase sera prêt.

M. Freytag répond que le gymnase sera terminé en octobre-novembre 2005 et qu'il sera livré en janvier 2006.

Une habitante demande si les écoles iront aussi dans ce gymnase.

M. Biehler explique qu'un calendrier est à l'étude. Il ajoute qu'il est difficile de donner des précisions car nous ne disposons pas encore de tous les éléments pour établir les plages horaires.

Mme Egg explique qu'ils avaient, au départ, fixé des principes concernant le fonctionnement de ce gymnase et que celui-ci ne devrait pas fonctionner comme un gymnase classique. Elle cite notamment en exemple le Centre sportif Chaumont. Elle informe que les animateurs de la DJS présents ce soir sont prêts à accueillir les Conseillers de quartier pour visiter le Centre Chaumont et voir ainsi comment il fonctionne. Elle souhaiterait organiser cette visite fin juin ou à la rentrée avant que les principes de fonctionnement du gymnase de l'Orillon ne soient arrêtés.

Un habitant demande comment les résultats vont concrètement influencer sur les décisions par rapport au gymnase.

M. Biehler rappelle que le Conseil de quartier a un rôle consultatif et la commission sport se réunit régulièrement afin d'apporter sa contribution à la Mairie. Il explique

que certaines activités sont faisables dans ce gymnase mais que d'autres le sont moins. Il précise qu'il faut tenir compte de la taille du gymnase et de l'encombrement de certains équipements.

Selon M. Biehler, les informations apportées par les questionnaires constituent une base de discussion. Certains sports ne nécessitent pas de gros investissements mais avant tout de l'encadrement.

M. Labachi, Coordinateur-animateur sportif à la DJS, ajoute que les informations du questionnaire vont être recoupées avec toutes les informations dont la DJS dispose. Il pense que c'est un moment important dans l'histoire du quartier, pour le sport et pour les jeunes. Il ne peut donc pas donner de précisions ce soir mais le questionnaire reflète les préoccupations de la DJS.

Une habitante demande si l'architecture est déjà arrêtée dans le détail ou si une certaine souplesse est possible pour répondre à la demande des habitants.

Un habitant demande quelle est la surface totale du gymnase et combien d'activités pourront avoir lieu simultanément.

M. Biehler explique que le gymnase constituera une surface assez modulable mais qu'il n'est pas sûr qu'il soit toujours facile de mener deux activités en même temps pour des raisons de vestiaire et de taille du gymnase.

M. Labachi ajoute que le gymnase sera de catégorie C c'est-à-dire qu'il pourra accueillir 300 personnes maximum. Il ajoute que le gymnase comprendra, outre des salles de sport, des vestiaires et une salle de réunion.

M. Freytag informe que le gymnase ne dispose pas de terrains homologués pour qu'il ne puisse pas y avoir de compétitions qui occupent le gymnase. Il ajoute qu'il a été prévu une cloison mobile qui pourra séparer la grande salle en 2.

Mme Egg souligne qu'au vu de la configuration du gymnase, toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites. La consultation assez large qui a été lancée permettra néanmoins de donner des indications sur les attentes les plus fortes. Selon Mme Egg, les réponses sont très localisées, de la rue du Moulin Joly au boulevard de Belleville et de la rue de la Fontaine-au-Roi à la rue du Faubourg du Temple.

II/ La démocratie de proximité

M. Biehler rappelle que les Conseils de quartier ont débuté dans le 11^{ème} arrondissement en novembre 2002 et que le renouvellement des Conseils de quartier doit se faire tous les 3 ans, soit fin 2005.

M. Biehler explique qu'il existe un héritage du travail effectué depuis 3 ans dont il convient de parler à travers 3 principales questions (Voir questionnaire en annexe) :

- Pourquoi un conseil de quartier ?
- Quels projets pour le quartier ?
- Comment développer la participation ?

Afin de répondre à ces questions, les Conseillers de quartier et les habitants ont été invités à se répartir autour des tables et à débattre en atelier.

1) Restitution des ateliers

Constats

- Les gens viennent aux séances plénières parce qu'ils ont quelque chose à dire et qu'ils désirent partager le quotidien, exprimer leurs difficultés.
- L'intérêt du Conseil de quartier est que les questions d'origine, de nationalité et de parti politique ne se posent pas. C'est un lieu ouvert, de libre-parole et d'impulsion.
- Il est souligné les limites des Conseils de quartier et notamment la difficulté de faire aboutir les projets.
- Le rôle d'un Conseil de quartier est de faire des enquêtes puis de les rapporter aux élus. Les Conseils de quartier ne doivent pas intervenir sauf pour réaliser des actions fortes.
- La faible participation du public a été soulignée notamment sur des projets comme le gymnase de l'Orillon ou la Plateforme du bâtiment mais aussi dans les commissions.
- Le questionnaire sur le gymnase de l'Orillon a été un bon moyen d'améliorer la légitimité du Conseil de quartier.
- On ne parle pas assez des problèmes quotidiens comme le logement et la mono-activité.

Propositions

- Il faudrait développer les rapports avec les associations et les institutions locales comme les écoles.
- Il serait nécessaire de profiter davantage des compétences de chacun pour s'ouvrir à d'autres groupes sociaux du quartier et répondre à leurs préoccupations.
- Le Conseil de quartier devrait être une plateforme d'échange et de communication notamment avec les autres instances du 11^{ème} arrondissement et de Paris.
- Il serait opportun de travailler en priorité sur le thème de la propreté et sur les questions posées par les habitants.
- Il faudrait améliorer la représentation des habitants du quartier, notamment des étrangers en utilisant les langues étrangères pour les affiches.
- Il est proposé de nommer des référents par sous-quartiers pour améliorer la représentativité.
- Les fêtes et les bals sont un bon moyen de faire connaître le Conseil de quartier.
- Il faudrait aborder plus précisément les problèmes cruciaux.

2) Débat

M. Biehler souligne que le Conseil de quartier est un outil et qu'il faut apprendre à s'en servir. Il ne souhaite pas que cette expérience s'épuise faute de participation. Il ajoute que le quartier est agréable mais qu'il a des particularités comme dans beaucoup d'autres quartiers. Selon M. Biehler, il est nécessaire que le Conseil de quartier et les habitants prennent en main leur Conseil de quartier en tenant compte des difficultés propres liées au fonctionnement d'une grande ville comme Paris.

Un habitant demande si le Conseil de quartier a utilisé internet comme vecteur de communication et de mobilisation des habitants.

Mme Feldstein, Conseillère de quartier, répond que le Conseil de quartier travaille sur la création d'un site internet.

Le mail est également utilisé pour informer les habitants des réunions et projets. Ce type de communication donne néanmoins peu de résultat. Lors de la mise en place de la commission sport, les jeunes s'y étaient inscrits. Des mails d'information leur avaient été envoyés, sans réponse de leur part. Mme Feldstein invite la personne à la rejoindre au sein de la commission *Information/Communication*.

Une habitante demande si le problème de la monoactivité ne pourrait pas faire l'objet d'un travail inter-quartiers car c'est un problème commun à tous les quartiers.

Mme Feldstein note que ce n'est pas la même monoactivité selon les quartiers.

M. Biehler estime qu'à l'échelle du 11^{ème} certaines questions peuvent relever d'un travail collectif aux cinq Conseils de quartier.

Un habitant demande s'il existe des relations entre les différents Conseils de quartier.

M. Biehler répond que les Conseils de quartier communiquent régulièrement entre eux notamment à travers le journal inter-Conseils de quartier mais aussi au cours de réunions organisées par la Mairie sur différents sujets.

Un habitant demande s'il existe un lien avec les Conseils de quartier des autres arrondissements et s'il y a des activités communes.

M. Biehler répond que des Conseillers de quartier du 19^{ème}, du 20^{ème} et du 10^{ème} ont assisté à certaines réunions plénières. Il ajoute que la journée de la Démocratie Locale du 18 juin 2005 rassemble l'ensemble des Conseils de quartier de Paris et qu'elle est l'occasion d'échanger des informations, des documents et des journaux.

III/ Questions diverses

1) Problème du bruit la nuit (Pétition de la rue Oberkampf relative aux nuisances sonores)

Mme Boutron explique qu'elle s'est mobilisée personnellement sur la question des nuisances sonores dans la rue Oberkampf depuis octobre-novembre 2004 en faisant un courrier à M. Sarre, Maire du 11^{ème} arrondissement, et à M. Delanoë, Maire de Paris qui l'ont transmis au Commissariat du 11^{ème} arrondissement.

Elle ajoute qu'en février 2005, M. Chaluleau, commissaire du 11^{ème} arrondissement, a répondu à M. Sarre en lui disant qu'il avait fait tout ce qu'il fallait.

Par la suite, Mme Boutron explique qu'ils ont adressé directement une lettre au commissariat du 11^{ème} accompagnée d'une pétition afin de rappeler tout ce qui se passait dans le quartier. En outre, une copie de ce courrier a été envoyée au Préfet de Police, à M. Sarre et à M. Delanoë.

Devant cette situation dramatique, Mme Boutron propose de créer une commission *Nuisances sonores* et appelle tous les intéressés à la rejoindre.

Mme Egg souligne que le Conseil de quartier avait conscience des problèmes de bruit mais explique qu'il a choisi dans un premier temps de se concentrer sur la propreté.

M. Bergès précise qu'au niveau des nuisances sonores, la donne a changé. Leur traitement relevait jusqu'à présent de la Préfecture de Police mais relève aujourd'hui des compétences de la Mairie de Paris. Il ajoute que tous les moyens de la Préfecture sur ce sujet ont été mis à la disposition de la Mairie de Paris.

2) La question de l'accès aux jeux des plus de 6 ans square Jean Aicard

Mme Albrecht, Conseillère de quartier, s'exprime au nom de Mme Kirshner, la directrice du jardin pour enfants de la rue des Bluets.

Elle explique que le jeu pour enfant du square Jean Aicard, fréquenté par des 2-3 ans, a été fermé à cette tranche d'âge faute de sécurité suffisante. Ces enfants ne disposent plus d'espace de jeu.

M. Barrault répond qu'un bureau de contrôle des jeux, mandaté par la Ville de Paris, a effectivement interdit l'accès de ce jeu aux enfants de moins de 6 ans, du fait de l'inadaptation de cette structure à cette tranche d'âge tant dans ses accès que dans ses sorties.

M. Barrault explique que la Mairie va essayer de réfléchir à la possibilité de remplacer ce jeu existant par une structure adaptée aux moins de 6 ans mais rappelle le coût très élevé de ce type de jeux qui avoisine les 15000€.

3) La Maison des Métallos

M. Tramonti, membre du Comité des Métallos, souhaiterait que le Conseil de quartier s'intéresse à la Maison des Métallos qui va bientôt fermer pour rénovation et rouvrira ses portes dans un an et demi environ.

M. Tramonti informe qu'une fête est organisée les 25 et 26 juin 2005 par l'Hôtel de Ville, la Mairie du 11^{ème}, la SEMAEST (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Est parisien) et Planète Emergence (Association qui gère les manifestations culturelles du lieu), pour la fermeture de la Maison des Métallos et déplore que le Comité des Métallos n'y ait pas été associé.

Mme Feldstein invite tout le monde à venir le samedi 18 juin 2005 au Printemps de la Démocratie Locale à Bercy.

Questionnaire

9^{ème} réunion plénière Conseil de Quartier Belleville St Maur

1^{er} question Pourquoi un conseil de quartier ?

Le Conseil de Quartier a été conçu comme une assemblée de groupes issus de la population. Il est ouvert à tous les habitants qui souhaitent y participer.

Son rôle est d'échanger sur des questions relatives au quartier, de donner un avis, sur ce qui est acceptable et ce qui l'est moins, ce qui doit impérativement être changé, pour faire des propositions et agir.

Sous la forme actuelle de 33 conseillers et 33 suppléants, répartis en 3 collèges.

5 Conseils de Quartier pour le 11^{ème}.

Il est établi officiellement par un règlement et une loi sur la démocratie de proximité. Il dispose de 2 budgets, l'un de fonctionnement, l'autre d'investissement : enveloppe de fonctionnement 3306 euros par an, budget d'investissement 8264 euros par an.

Les conseillers eux mêmes se posent la question de leur légitimité, en particulier lorsqu'ils ont à répondre au nom du Conseil de Quartier.

1 - La question de légitimité que nous nous posons, n'est-elle pas plutôt une question de représentativité?

2 – Faut-il attendre qu'un jour le conseil de quartier devienne parfaitement représentatif de la population pour travailler et faire des propositions ?

*3 - Les propositions formulées par le Conseil de Quartier soit par vœu en plénière, soit par les commissions sont transmises à la Mairie tel que le réaménagement d'espace public, d'espaces piétons, la transformations de lieux.
Quelles propositions pour améliorer la prise de décision ?*

2^{ème} question Quels projets pour le Conseil de Quartier

Voici les questions sur lesquelles le Conseil de Quartier a travaillé :

- le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- la propreté
- projet de bus mobilien 96
- le projet de réaménagement de la place Léon Blum
- Concertation sur le gymnase de l'Orillon
- Journal des conseils de quartier du 11^{ème}
- Projet de l'implantation de la Plateforme du Bâtiment
- Fête du quartier
- Régie de quartier
- Le réaménagement de la maison des Métallos

1 - Le Conseil de Quartier a-t-il pour vocation de ne travailler que sur des sujets proposés par la mairie ou au contraire doit-il se saisir de questions posées par les habitants ?

2 – Doit-il contribuer améliorer la gestion de la ville ?

- *par une meilleure écoute des habitants?*
- *par la communication entre élus, techniciens de la ville, habitants et selon quelles modalités?*
- *par une transparence dans les décisions et les dépenses qui permet de mieux comprendre les choix et les limites de la dépense publique ?*

3 - Doit-il contribuer à créer du lien social entre les habitants ?

4 - Quelles suggestions ?

Quels pouvoirs, quelles limites ?

3^{ème} question Comment développer la participation ?

Comment fonctionne le Conseil de Quartier ?

- 3 réunions plénières par an
- Un bureau,
- Des commissions,
- Des réunions,
- Une cellule des conseils de quartier à la Mairie,
- Un local à la Mairie pour les membres des bureaux dotés de moyens informatiques et téléphone,
- Des élus en charge des Conseil de Quartier,
- Un journal des Conseils de Quartier,
- Des réunions inter-conseil de quartier
- Budget

1- Comment améliorer la participation de tous ?

2 - Quel rôle pour le conseiller de quartier ?

Agenda juin 2005

- Journée de la démocratie à Bercy le 18 juin,
- sortie du 1^{er} numéro du journal de quartier
- Réunion sur le PLU inter-conseil de quartier
- Projection d'un documentaire 140-142 rue Oberkampf le 23 juin
- Commission propreté et environnement le 24 juin

11 Conseil de Quartier Belleville St.-Maur
ème

**9^{ème} réunion publique du conseil de
quartier Belleville Saint Maur
Mardi 14 juin 2005 à 19h**

Adresse du Conseil de Quartier Belleville Saint Maur :Mairie
du 11ème Place Léon Blum Paris 75011
boite à idées : Maison de Métallos 94 rue J. P. Timbaud

Ordre du jour

I/ Gymnase de l'orillon : résultats du questionnaire

1. Première analyse des résultats.
2. Premières propositions.

Ordre du jour

III/ La démocratie de proximité

1. Pourquoi un conseil de quartier ?
2. Quels projets pour le quartier ?
3. Comment développer la participation ?

Ordre du jour

III/ Questions diverses

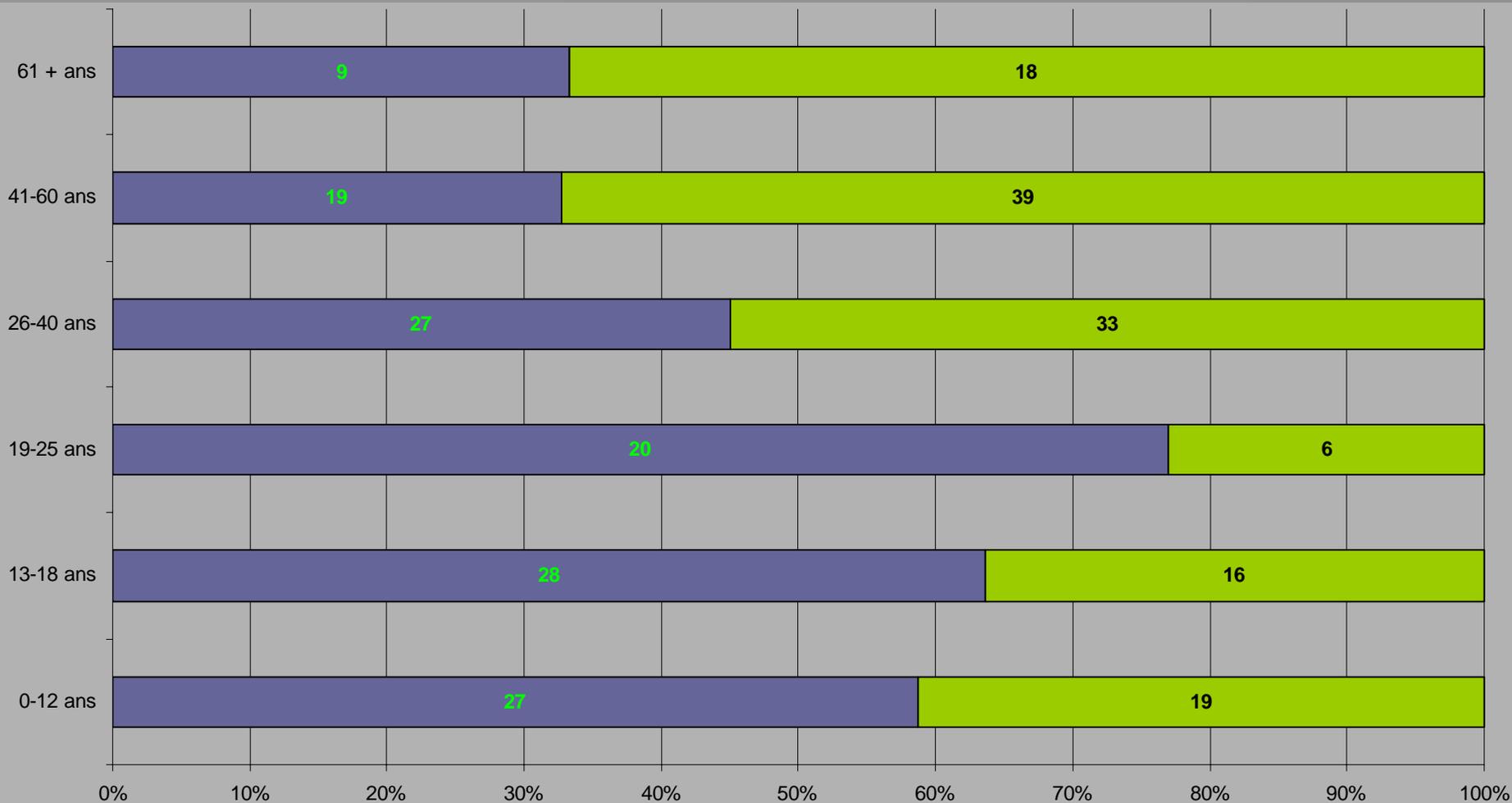
I/ Gymnase de l'Orillon

Premières analyses des résultats

1. Analyse des premiers 260 questionnaires.
2. Nombre équivalent de femmes et hommes, différences de distribution par age.

Réponses

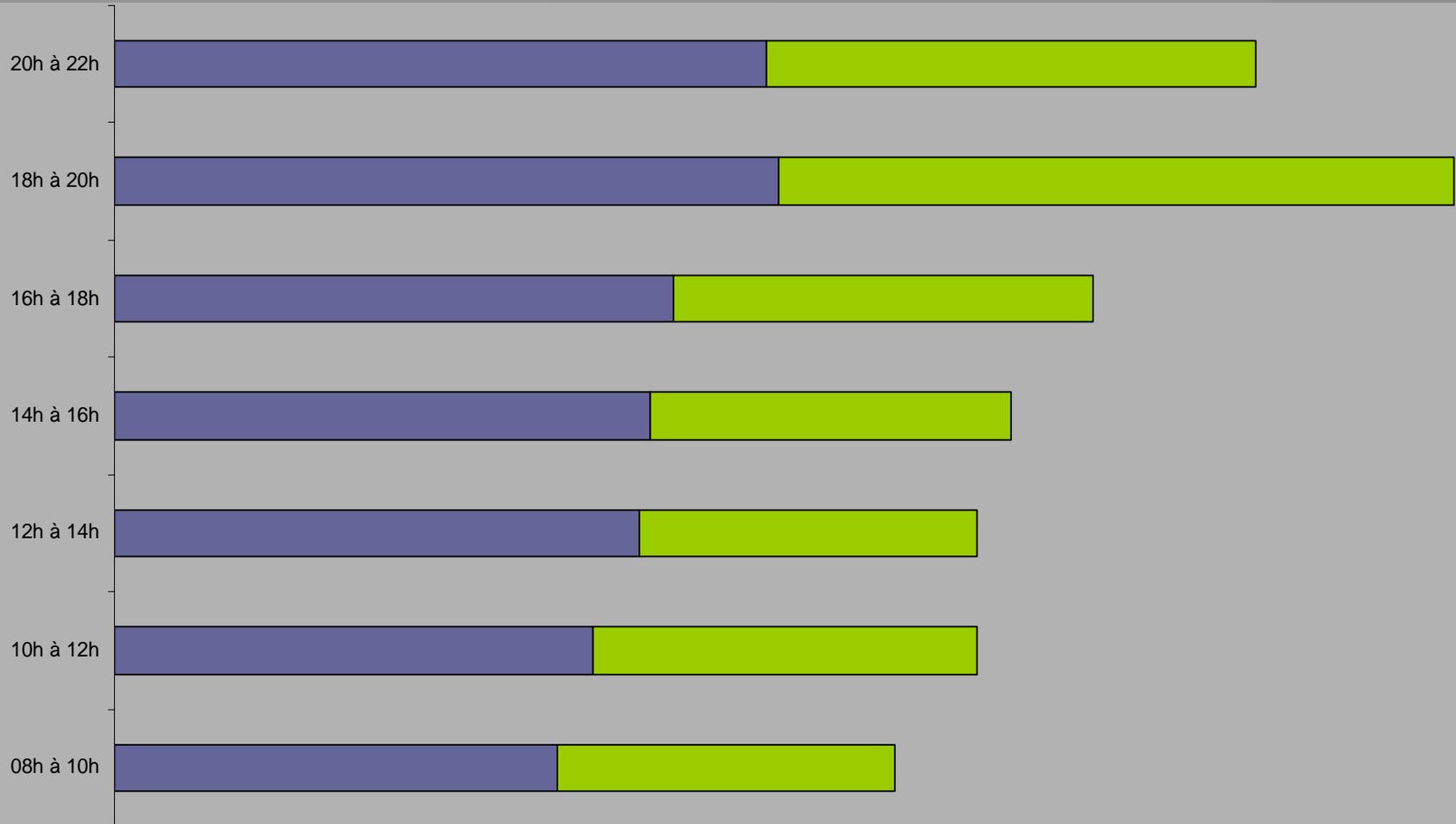
■ homme ■ femme



Répartition hommes femmes et par tranches d'âge / Intérêt marqué pour l'utilisation du gymnase par des hommes - 25 ans et des femmes + 25

Horaires

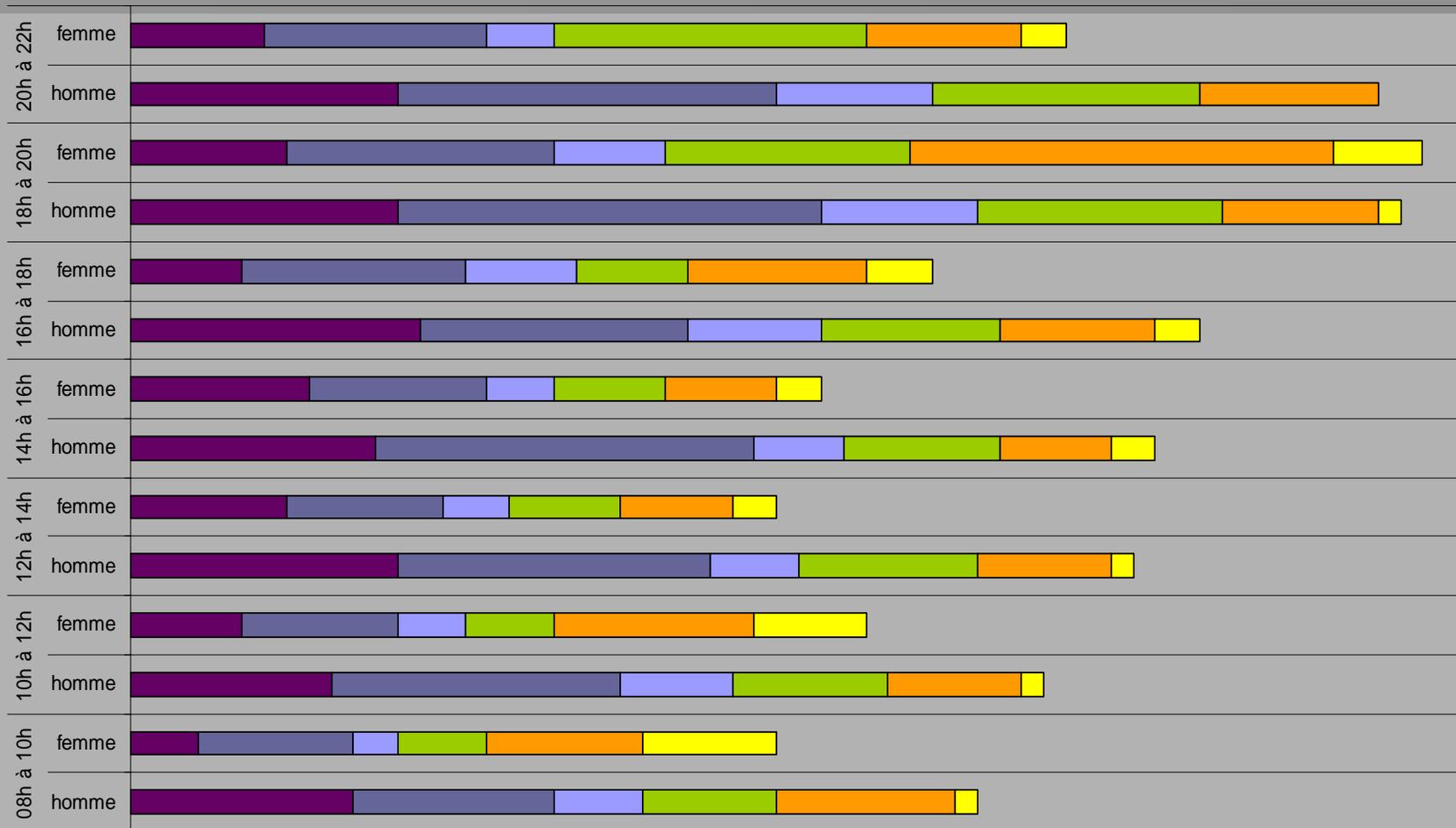
■ homme ■ femme



Répartition créneaux horaires par sexe et tranches d'âge / forte demande entre 18 et 22 h sans distinction de sexe.

Horaires

0-12 ans 13-18 ans 19-25 ans 26-40 ans 41-60 ans 61 + ans

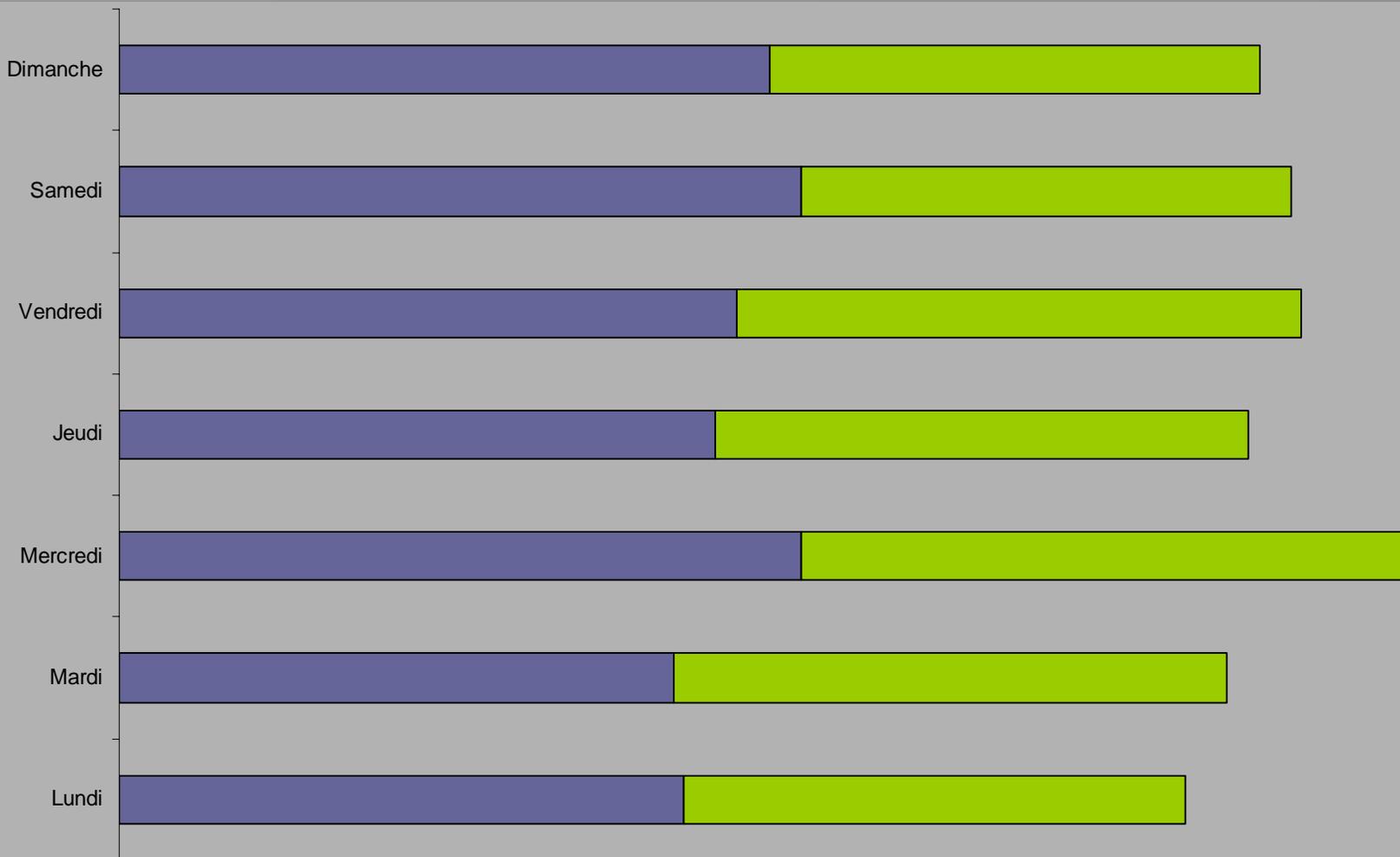


Répartition créneaux horaires par sexe et tranches d'âge / forte demande entre 18 et 22h hommes jusqu' 25 ans, femmes à partir de 25.

11^{ème} Conseil de Quartier Belleville St.-Maur

Jours

■ homme ■ femme

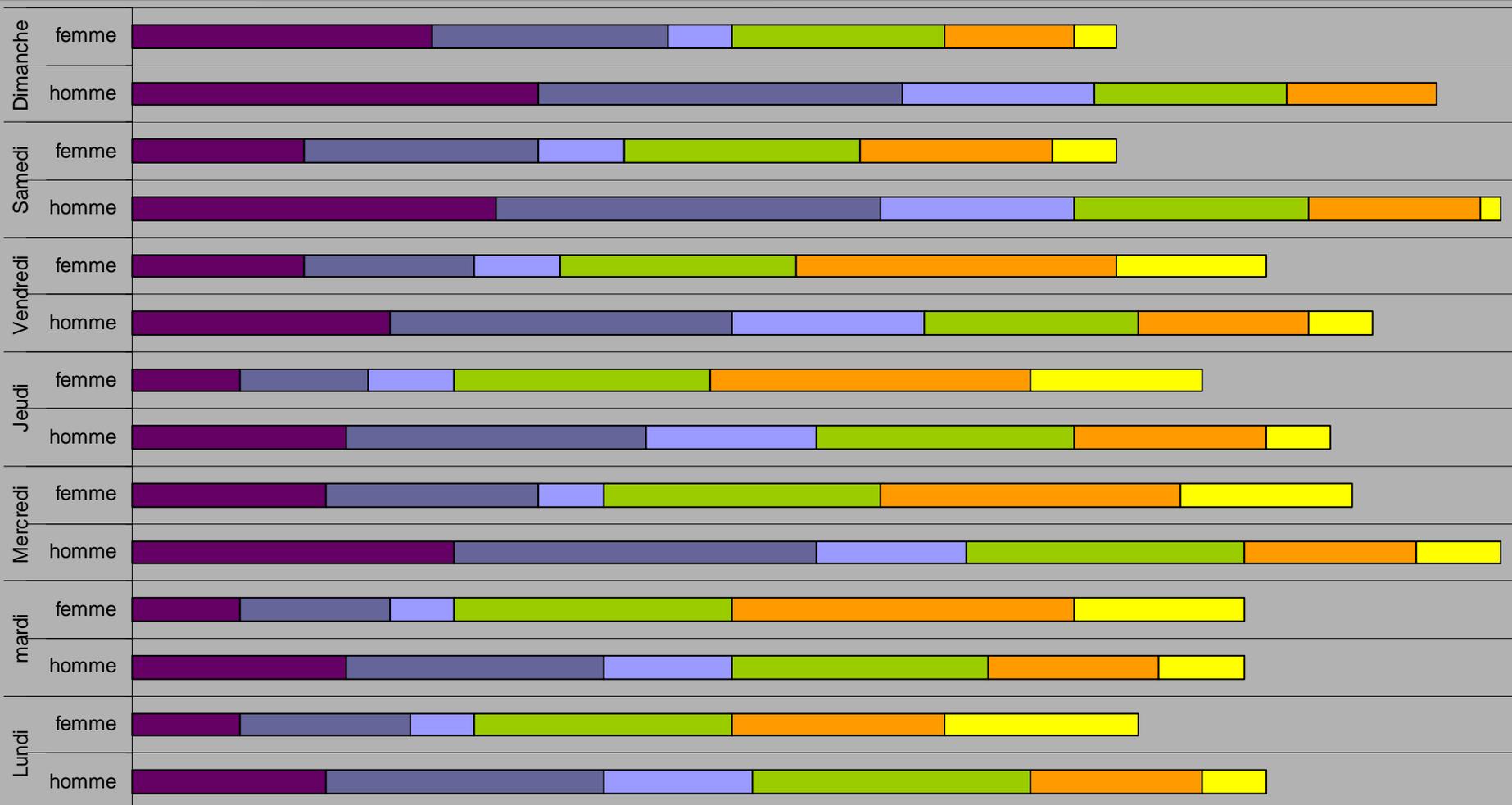


Répartition journalière par sexe et tranches d'âge / demande mercredis sans distinction de sexe.

11^{ème} Conseil de Quartier Belleville St.-Maur

Jours

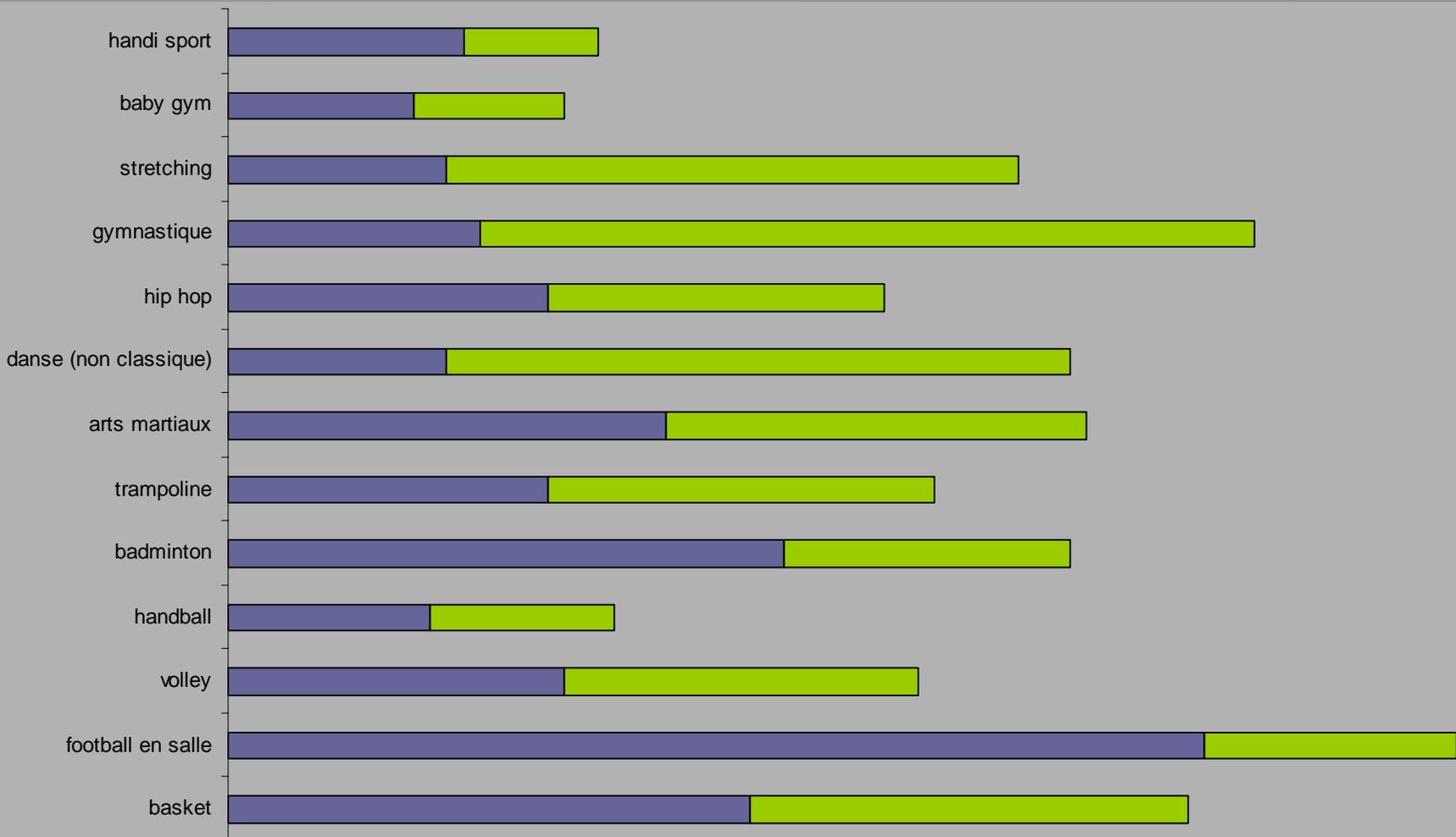
■ 0-12 ans ■ 13-18 ans ■ 19-25 ans ■ 26-40 ans ■ 41-60 ans ■ 61 + ans



Répartition journalière par sexe et tranches d'âge / Hommes tous ages, mercredis et week-ends, femmes tous ages mardi et mercredi.

Sport

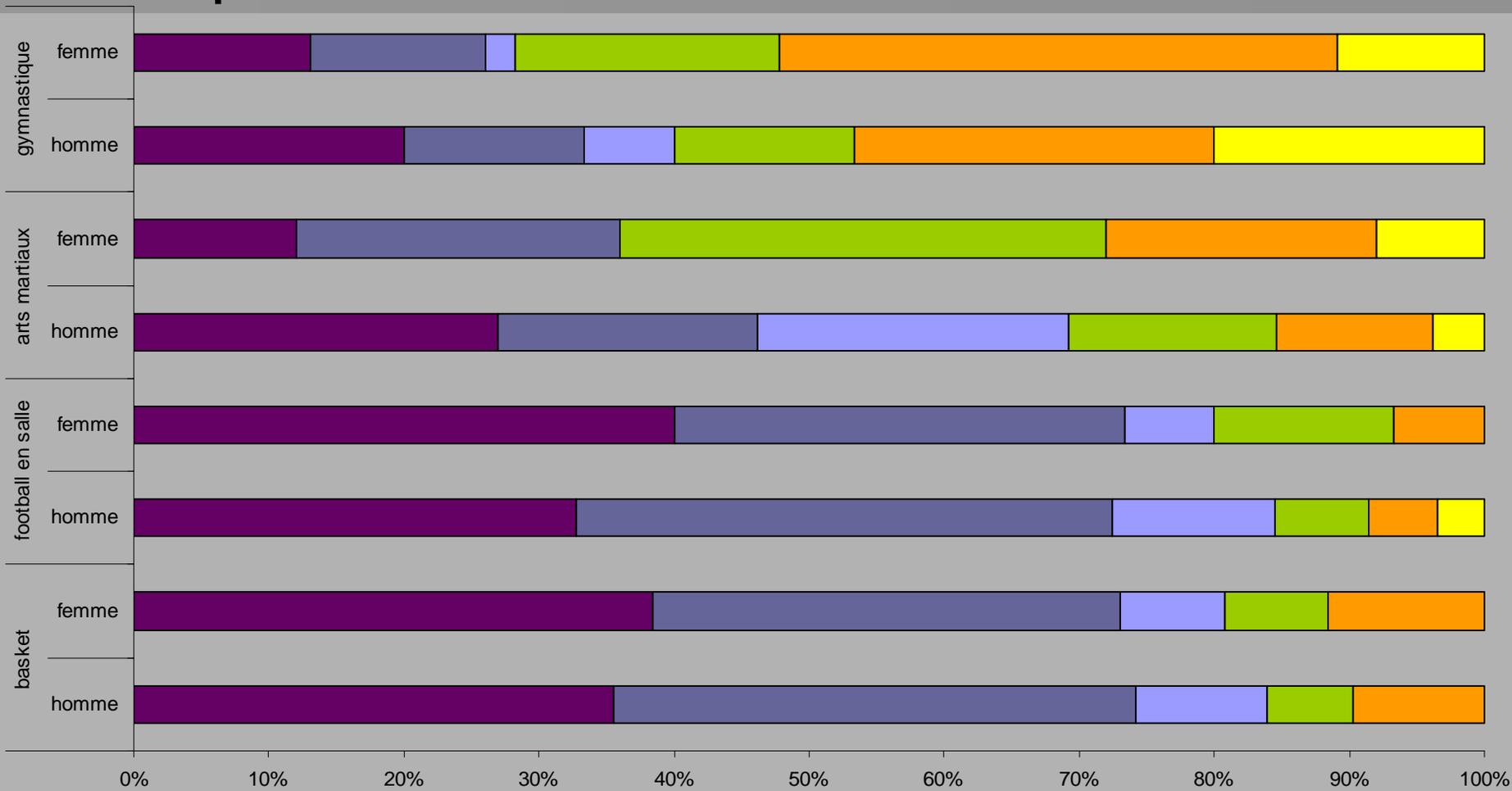
■ homme ■ femme



Répartition Sport hommes femmes et par tranches d'âge / Intérêt pour le football en salle, la gymnastique, le basket et les arts martiaux.

Sport

0-12 ans 13-18 ans 19-25 ans 26-40 ans 41-60 ans 61 + ans



Répartition Sport hommes femmes et par tranches d'âge / hommes

- 25ans, basket et football, femmes +25 arts martiaux et gymnastique.

Gymnase de l'Orillon

Premières conclusions

1. L'analyse montre des tendances.
2. A compléter avec la totalité des questionnaires.
3. Propositions d'activités alternatives.
4. Demandes d'associations.

Gymnase de l'Orillon

Propositions d'activités alternatives

- Piscine : information complémentaire sur la piscine de la rue Dénoyez, 20^{ème}.
- Tennis, Pelote Basque, Squash : Faisabilité à vérifier.
- Tennis de table.
- Hockey roller, Skate Board
- Baseball, Rugby, Football Américain : Demande répété pour ces activités qui nécessitent un terrain vaste.
- Salle de musculation.
- Cours collectifs de fitness
- Remise en forme , Yoga.
- Boxe, Escrime, sabre.
- Danse orientale, danse africaine, Salsa, Danse de salon, salsa, rock n roll, Tango Argentin, Jazz, Capoeïra
- Activités pour personnes âgées

III/ La démocratie de proximité

1. Pourquoi un conseil de quartier ?
2. Quels projets pour le quartier ?
3. Comment développer la participation ?